

EXTRAIT DES CONDITIONS
ET TARIFS DES OPÉRATIONS
ET SERVICES DE LA CONVENTION
DE COMPTE DE DÉPÔT
APPLICABLES À LA CLIENTÈLE
DES PARTICULIERS
À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2016



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

EXTRAIT DES CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES DE LA CONVENTION DE COMPTE DE DÉPÔT APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Madame, Monsieur,

Vous détenez un compte de dépôt à la Caisse d'Epargne et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La Convention de compte de dépôt vous indique les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. La mise à disposition de cette convention vous permet de mieux connaître vos droits et obligations à l'égard de votre Caisse d'Epargne.

Si votre Convention de compte ne vous a pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer gratuitement sur simple demande auprès de votre conseiller Caisse d'Epargne.

En complément de la Convention de compte, nous mettons à votre disposition les conditions et tarifs de nos services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers à compter du 01/01/2016 :

- en vous communiquant au moins 2 mois avant leur date d'application les nouveaux tarifs des opérations et services liés à votre Convention de compte,
- en tenant à votre disposition, en libre-service dans votre agence, la brochure de nos tarifs,
- en vous donnant la possibilité de consulter nos conditions tarifaires et les conditions générales de votre Convention de compte de dépôt à tout moment, en libreaccès sur notre site Internet www.caisse-epargne.fr*

Souhaitant que ces dispositions contribuent à renforcer notre relation basée sur la confiance et la transparence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Votre Directeur d'Agence

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2015).

* Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès Internet.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet, un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : (Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	2,50 € par mois soit, pour information, 30,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	43,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	43,00 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	40,00 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1 € par retrait (à partir du 3 ^e retrait par mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	• En agence : 3,60 € par virement • Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit • Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾)	18,30 € par an
Frais de tenue de compte	14,00 € par an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte **Gratuit**
- Domilis (Service de transfert de domiciliation de virements/prélèvements SEPA) **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité (liste des opérations automatiques et récurrentes) **Gratuit**
- Désolidarisation compte joint 18,55 €
- Clôture de compte **Gratuit**

■ Relevés de compte

- Périodicité mensuelle **Gratuit**
- Envoi de relevés supplémentaires (prix/relevé/mois) 1,67 €/mois
- Relevé de compte en ligne (périodicité mensuelle) **Gratuit**
- Édition de relevé de compte au guichet (par édition) 2,55 €
- Récapitulatif annuel de frais **Gratuit**

■ Tenue de compte

- Frais de tenue de compte (hors offres groupées de services) 3,50 €/trimestre
- | Tarification Jeunes (16/25 ans) | ½ tarif |
|--|----------------|
| • Frais de tenue et de gestion de compte inactif (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier) | 35,00 €/an* |
| • Service rémunération ⁽¹⁾ | Sans objet |
| • Édition de BIC/IBAN | Gratuit |

■ Services en agence

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) 4,90 €
- Remise de chèque(s)⁽²⁾ **Gratuit**
- Frais de recherche de document(s) de moins d'un an hors relevés de compte 15,40 €
- Frais de recherche d'adresse inconnue (PND : pli non distribué) 35,00 €/an
- Frais de recherche de document(s) de plus d'un an 39,80 €
- Frais de photocopie (par page) 3,15 €
- Frais de photocopie de chèque 9,75 €

■ Services Bancaires de Base (offres groupées de services, conditions d'accès définies dans le cadre des articles D.312-5 et D.312-6 du code monétaire et financier) :

Gratuit

2 BANQUE À DISTANCE

■ Direct Ecureuil

Gratuit

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽³⁾

- Internet : www.caisse-epargne.fr⁽⁴⁾
- Téléphone⁽⁵⁾

* Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

(1) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

(2) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation sur le compte client).

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(5) 0,34 € TTC la minute à partir d'un poste fixe, hors surcoût selon opérateur.

■ Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcoreuil)

• Formule individuelle	2,50 €/mois
• Formule famille	4,10 €/mois
Tarification Jeunes (18-25 ans)	
½ tarif	

■ Coffre fort numérique (3 mois gratuits) 1,20 € TTC/mois

■ Relevé en ligne mensuel **Gratuit**

■ Libre Service Ecoreuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Epargne) **Gratuit**

■ Webprotexion⁽¹⁾ (service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés) **Abonnement gratuit**

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Cartes (hors offres groupées de services)

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

• Carte Visa Infinite à débit immédiat ou débit différé	310,00 €/an
• Carte Visa Platinum	190,00 €/an
• Carte Visa Premier à débit immédiat ou débit différé	135,00 €/an
• Carte Visa Classic à débit immédiat	43,00 €/an
• Carte Visa Classic à débit différé	43,00 €/an
• Carte Visa Electron Sensea	40,00 €/an
Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (12/17 ans)	12,00 €/an
• Réédition du code carte	1,50 € par réédition
• Rechargement occasionnel	Gratuit
• Cotisation annuelle au rechargement programmé	3,00 €/an
• Refabrication de Carte Bancaire Rechargeable avant échéance	8,00 €
• Choix du visuel	Gratuit

Cartes de retrait

• Carte de retrait nationale ⁽²⁾	24,50 €/an
• Carte majeur protégé Equilibra interbancaire et internationale	24,50 €/an
• Carte majeur protégé Equilibra sans code	24,50 €/an
• Carte Nomade	14,00 €/an
Carte de retrait (12-25 ans)	
• Carte Tribu ⁽²⁾	14,00 €/an
• Carte Tribu Cirrus ⁽²⁾	16,00 €/an

Cartes de débit/crédit⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)*

• Carte Visa Premier IZICARTE à débit immédiat ou débit différé	135,00 €/an
• Carte Visa Classic IZICARTE à débit immédiat	43,00 €/an
• Carte Visa Classic IZICARTE à débit différé	43,00 €/an

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽²⁾⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)* Nous consulter

* Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Coût selon votre fournisseur d'accès Internet.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) IZICARTE et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétraction.

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :
 - Carte Infinite (nombre de retraits illimités) **Gratuit**
 - Carte Platinum
 - jusqu'à 8 retraits dans le mois **Gratuit**
 - à partir du 9^e retrait dans le mois 1,00 €/retrait
 - Autres cartes
 - jusqu'à 2 retraits dans le mois **Gratuit**
 - à partir du 3^e retrait dans le mois 1,00 €/retrait

Retraits en devises :

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - et commission fixe 3,30 €
- Frais par retrait d'espèces en agence sans émission de chèque
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - et commission fixe 6,55 €

PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par la banque)

- Paiement en euros dans la zone euro **Gratuit**
- Paiement en devises ou en euros hors zone euro :
 - commission proportionnelle 2,80 %
 - maximum de perception 6,80 €

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES :

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire **Gratuit**
- Mise sous surveillance du compte suite à incident de paiement par carte 20,00 €
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 45,75 €

LES AUTRES SERVICES

- E-carte bleue 12,00 €/an
- Choix du visuel - visuel de la collection permanente 10,50 €⁽¹⁾
- Choix du visuel - visuel personnel 15,00 €⁽¹⁾
- Réédition/réactivation de code confidentiel 9,50 €
- Refabrication de carte avant échéance 13,80 €
- Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement 5,60 €
- Frais d'envoi de carte en recommandé 6,60 €

■ Virements

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

- Occasionnel ou permanent **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

- Au guichet de l'agence ou par téléconseiller (Direct Ecureuil) 3,60 €
- Par Internet **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

- Frais sur virement permanent (prix/virement) * 1,45 €
- Par Internet **Gratuit**

ANNULATIONS ET RETOURS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement unitaire avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort 15,40 €
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort 15,40 €

* Création en cours d'année : prélèvement à la mise en place du nombre de virements prévus jusqu'au 31/12. Puis prélèvement en une seule fois en début d'année.

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de la collection ou personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

■ Prélèvements/Titres interbancaires de paiement (TIP)

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvement **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA 30,80 €/opération
- Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)
 - En agence 15,40 €/opération
 - Sur Internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvement (par couple ICS/RUM ou ICS)⁽¹⁾
 - En agence 15,40 €
 - Sur Internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers désignés)
 - En agence 15,40 €/opération
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA 15,40 €/opération

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission du prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis 15,25 €
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis 15,25 €
- Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP) **Gratuit**

■ Chèques

- Frais d'émission d'un chèque de banque 12,50 €
- Frais d'envoi de chéquier en agence 6,60 €
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
 - Envoi simple
 - hors offre groupée de services (par envoi) 2,10 €
 - dans le cadre d'une offre groupée de services **Gratuit**
 - Envoi recommandé 6,60 €
- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois 7,50 €

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 16,00 €
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 25,00 €

■ Autres services

- Service retraits illimités par carte aux DAB d'une autre banque en zone euro dont France 16,20 €/an
- Service retraits déplacés à l'international (12-25 ans) 13,20 €/an
 - Retraits d'espèces aux DAB d'une autre banque en zone euro **Gratuit**
 - Retraits d'espèces aux DAB d'une autre banque hors zone euro (dans la limite de 4 retraits par mois) **Gratuit**
- Service opérations courantes illimitées (chèque de banque, virement SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) 31,20 €/an
- Service franchise d'agios 18,60 €/an
- Épargne automatique
 - Eparfix/Eparplus 12,00 €/an

(1) ICS (Identifiant Créancier SEPA) - RUM (Référence Unique du Mandat).

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS :

- Compte de dépôt rémunéré ⁽¹⁾
- Chéquier ⁽²⁾
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁶⁾ ou formule Famille ^{(6) (2) (3)})
- Relevé de compte mensuel
- Autorisation de découvert ⁽²⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil ⁽⁷⁾
- Libre Service Ecureuil
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en zone euro ⁽⁴⁾
- Frais de tenue de compte
- Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)

UNE CARTE AU CHOIX :

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté

• Avec une carte Visa Electron Sensea	103,80 €/an
soit	8,65 €/mois
• Avec une carte Visa Classic IZICARTE à débit immédiat ⁽²⁾	103,80 €/an
ou carte Visa Classic à débit immédiat ⁽⁵⁾	soit 8,65 €/mois
• Avec une carte Visa Classic IZICARTE à débit différé ⁽²⁾	103,80 €/an
ou carte Visa Classic à débit différé ⁽²⁾	soit 8,65 €/mois
• Avec une carte Visa Premier IZICARTE ⁽²⁾	179,40 €/an
ou carte Visa Premier ⁽²⁾	soit 14,95 €/mois
• Avec une carte Visa Platinum IZICARTE ⁽²⁾	240,00 €/an
ou carte Visa Platinum ⁽²⁾	soit 20 €/mois
• Avec une carte Visa Infinite ⁽²⁾	360,00 €/an
	soit 30,00 €/mois
• Si Assurance sur Compte formule famille choisie dans le Bouquet Liberté :	
	+ 18,00 €/an (soit + 1,50 €/mois)

AVANTAGE FAMILLE SUR CARTES SUPPLÉMENTAIRES :

- 2^e carte Visa Classic
 - 2^e carte Visa Premier
 - Carte Bancaire Rechargeable
- 50 % de remise sur le prix de vente unitaire

Gratuite

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté pour les 12-25 ans

- Clients de 12/17 ans 1 €/mois
- Clients de 18/21 ans

(1) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Le nombre de retraits par mois est fonction de la carte, comme indiqué dans le chapitre 3 « Vos moyens et opérations de paiement ». Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(5) La carte bancaire Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(6) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(7) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

- Bouquet Liberté (conclu avant le 1^{er} mai 2014) - 50 % du tarif standard
- Bouquet Liberté (conclu à compter du 1^{er} mai 2014) - 75 % du tarif standard
- Clients de 22/25 ans - 50 % du tarif standard
- Gratuité du service AlertEcureuil pour les Bouquet Liberté (conclus à compter du 1^{er} mai 2014) pour les 12/25 ans
- Gratuité du service Coffre-Fort Numérique pour les Bouquet Liberté (conclus à compter du 1^{er} mai 2014) pour les 18/25 ans

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DU BOUQUET LIBERTÉ ⁽¹⁾

- Service retraits illimités aux DAB d'une autre banque (zone euro dont France)
- Service retraits déplacés à l'international (12/25 ans)
- Service opérations courantes illimitées ⁽⁴⁾
(chèque de banque, virement SEPA sur tous canaux, prélèvement SEPA, envoi de chèquiers en recommandé à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)
- E-carte Bleue ⁽⁴⁾
- AlertEcureuil Individuel ou Famille ⁽⁴⁾
- Franchise d'agios ⁽²⁾⁽⁴⁾
- Coffre fort numérique ⁽⁴⁾
- Protection Juridique ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
- Secur'Média Individuelle ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ ou Famille ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
- Assurance sur Épargne ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾

Pour 1 service complémentaire payant souscrit : 10 % de remise sur le prix à l'unité,

Pour 2 services complémentaires payants souscrits : 20 % de remise sur leur prix à l'unité,

Pour 3 services complémentaires payants souscrits et plus : 30 % de remise sur leur prix à l'unité.

■ **Satellis Intégral** (offre plus commercialisée depuis fin 2010)

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) ⁽⁵⁾
- Service Opposition ⁽⁵⁾
- Satellis Assurance ⁽⁵⁾
- Service d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)
- Relevé de compte mensuel
- Autorisation de découvert ⁽⁴⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ⁽⁷⁾
- Frais de tenue de compte
- Service rémunération ⁽⁶⁾

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Intégral

- (1) Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés aux chapitres 2, 3 et 7.
- (2) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.
- (3) Les remises possibles associées aux services complémentaires de Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurance.
- (4) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.
- (5) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).
- (6) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.
- (7) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

• Avec une carte Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE à débit immédiat ou différé ⁽⁴⁾	soit	201,60 €/an 16,80 €/mois
• Avec une carte Visa Infinite ⁽⁴⁾ à débit immédiat ou différé	soit	378,00 €/an 31,50 €/mois
Cotisation Satellis Intégral 18-25 ans		½ tarif

■ **Satellis Essentiel Plus** (offre plus commercialisée depuis fin 2010)

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) ⁽¹⁾
- Service Opposition ⁽¹⁾
- Satellis Assurance ⁽¹⁾
- Services d'épargne automatique (Eparfix/Eparplus)
- Relevé de compte mensuel
- Autorisation de découvert ⁽²⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ⁽⁵⁾
- Frais de tenue de compte
- Service rémunération ⁽³⁾

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Essentiel Plus

• Avec une carte Visa Electron Sensea ⁽⁴⁾	soit	114,00 €/an 9,50 €/mois
• Avec une carte Visa Classic à débit immédiat ⁽⁴⁾ ou carte Visa Classic IZICARTE à débit immédiat ⁽⁴⁾	soit	116,40 €/an 9,70 €/mois
• Avec une carte Visa Classic à débit différé ⁽⁴⁾ ou carte Visa Classic IZICARTE à débit différé ⁽⁴⁾	soit	116,40 €/an 9,70 €/mois
Cotisation Satellis Essentiel Plus 18-25 ans		½ tarif

■ **Satellis Essentiel** (offre plus commercialisée depuis fin avril 2006)

Services identiques au forfait Satellis Essentiel Plus à l'exception de Satellis Assurance ⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Essentiel

• Avec une carte Visa Electron Sensea ⁽⁴⁾	soit	112,80 €/an 9,40 €/mois
• Avec une carte Visa Classic à débit immédiat ⁽⁴⁾ ou carte Visa Classic IZICARTE à débit immédiat ⁽⁴⁾	soit	112,80 €/an 9,40 €/mois
• Avec une carte Visa Classic à débit différé ⁽⁴⁾ ou carte Visa Classic IZICARTE à débit différé ⁽⁴⁾	soit	112,80 €/an 9,40 €/mois
Cotisation Satellis Essentiel 18-25 ans		½ tarif

■ **Satellis Autonomie**

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) ⁽¹⁾
- Service opposition ⁽¹⁾
- Satellis Assurance ⁽¹⁾
- Frais de tenue de compte
- Relevé de compte mensuel
- Synthèse annuelle des comptes détenus
- Carte Equilibra (carte de retrait sécurisée avec ou sans code)
- Réédition du code de la carte de retrait (1/an)

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

(3) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

(4) Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

(5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

- Service rémunération ⁽⁴⁾ en option

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie 33,60 €/an
soit 2,80 €/mois

■ Offres réservées aux Jeunes

SOLUTION 16/17 (offre plus commercialisée depuis le 16/06/2014)

- Carte Visa Electron Sensea ou Carte Visa Classic à débit immédiat ⁽¹⁾
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa) ⁽³⁾
- Relevé de compte mensuel en ligne
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil ⁽²⁾
- Frais de tenue de compte
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS

Cotisation à une offre groupée de services SOLUTION 16/17 12,00 €/an
soit 1,00 €/mois

SATELLIS JEUNE 16/17 ANS (offre plus commercialisée depuis fin mai 2012)

Services identiques au Forfait Solution 16/17 à l'exception de l'abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Jeune 16/17 ans 12,00 €/an
soit 1,00 €/mois

FUTÉO 18/25 ANS (offre plus commercialisée depuis le 16/06/2014)

- Carte Visa Classic à débit immédiat
- Découvert autorisé ⁽¹⁾
- Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé
- Relevés de comptes mensuel en ligne
- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Direct Ecureuil ⁽²⁾
- Chéquier sur demande
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa) ⁽³⁾

Cotisation à une offre groupée de services Futéo 18/25 ans 12,00 €/an
soit 1,00 €/mois

■ Offre Coloc' (18/30 ans)

Cotisation à une offre groupée de services Coloc' 12 €/an
soit 1 €/mois

- En option : la carte Visa Electron Sensea (carte de paiement internationale à autorisation automatique) 1 €/carte/mois

■ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité)

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent,

(1) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit.

(3) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(4) La rémunération du compte de dépôt est interrompue depuis le 01/01/2015.

ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité

- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du code monétaire et financier
- Un changement d'adresse une fois par an

Cotisation à l'offre groupée de services « OCF »

36 €/an

soit

3 €/mois

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

■ Commissions d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier

- Par opération 8,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 80,00 €

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération 4,00 €
- Dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €

■ Opérations particulières

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 25,00 €
- Frais par saisie-attribution (ou par saisie conservatoire) 100,00 €
- Frais par avis à Tiers détenteur 100,00 €
- Frais par opposition administrative (10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite de 100,00 €)
- Frais pour paiement direct de pension alimentaire 13,20 €

■ Incidents de paiement

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) 10,00 €
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) 10,00 €

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier •
- Les frais de rejet de chèque •
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé) •
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire •
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction •
- La déclaration BDF (Banque de France) •
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire •
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire •
- Les frais de blocage de provision pour régularisation •
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement •

• Chèque inférieur ou égal à 50 €	22,00 €/rejet ⁽¹⁾
• Chèque supérieur à 50 €	42,00 €/rejet ⁽¹⁾
Frais dans la limite d'un plafond journalier de	100 €

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (TIP et télé règlement)

• Prélèvement inférieur à 20 €	montant du prélèvement ⁽¹⁾
• Prélèvement supérieur ou égal à 20 €	12,00 €/rejet ⁽¹⁾

Pour les détenteurs des «Services Bancaires de Base» et de l'OCF, une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite de 3 opérations par mois.

FRAIS DIVERS :

• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple	12,30 €
• Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé	16,40 €
• Courrier de mise en demeure	6,60 €
• Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable	39,30 €
• Commission d'ouverture dossier contentieux	53,00 €
• Chèque payé en période d'interdiction bancaire	23,00 €

6 DÉCOUVERTS

■ Découverts accessibles à partir de 18 ans⁽²⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

Autorisation de découvert permanente TBB⁽³⁾ + 7 % (maximum)

• Frais de gestion 16,00 €/an

Par exemple : pour un découvert de 1 000 € au taux débiteur de 14,35 %, le TAEG⁽⁴⁾ est de 15,53 % pour une durée de 29 jours consécutifs. Le TAEG⁽⁴⁾ réel fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert ponctuelle TBB⁽³⁾ + 7 % (maximum)

• Frais de gestion Gratuit

Par exemple : pour un découvert de 1 000 € au taux débiteur de 14,35 %, le TAEG⁽⁴⁾ est de 15,13 % pour une durée de 92 jours consécutifs. Le TAEG⁽⁴⁾ réel fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert en cas de dépassement⁽⁵⁾

Taux du découvert en cas de dépassement TBB⁽³⁾ + 15 %

Dans la limite du taux de l'usure applicable à la catégorie de découvert concernée. Le taux de l'usure susceptible de variation chaque trimestre civil est affiché en agence et communiqué sur simple demande.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

(3) Le Taux de Base Bancaire de la CECAZ est de 7,35 % au 01/09/2015. Toute modification de taux sera notifiée par un message relevé de compte et affichée en agence.

(4) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe de l'article R. 313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(5) En cas de dépassement (sous réserve de l'accord de la Caisse d'Epargne), le TAEG correspondant sera indiqué sur le relevé de compte.

7 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

■ Cotisations

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Individuelle) ⁽¹⁾⁽²⁾ 36,00 €/an
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Famille) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁶⁾ 57,60 €/an
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) ⁽¹⁾ 18,30 €/an
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa ⁽¹⁾) 13,20 €/an
- Satellis Assurance ⁽¹⁾ 15,30 €/an
- Service Opposition ⁽¹⁾ 22,00 €/an
- Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾
 - Formule 1 dont 3,00 € de frais de gestion 39,00 €/an
 - Formule 2 dont 3,00 € de frais de gestion 81,00 €/an
- Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁶⁾
 - Formule 1 dont 3,00 € de frais de gestion 58,00 €/an
 - Formule 2 dont 3,00 € de frais de gestion 111,00 €/an
- Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁵⁾ 30,00 €/an
- Assurance Mobile avec mensualisation de la prime ⁽¹⁾⁽⁵⁾ 33,00 €/an
soit 2,75 €/mois
- Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁵⁾ 24,00 €/an
- Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ dont 3,00 € de frais de gestion 27,00 €/an
- Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾ dont 4,00 € de frais de gestion 69,71 €/an
- Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁸⁾ dont 4,00 € de frais de gestion 80,33 €/an
- Garantie Revente et Services Résidence Principale 185,00 € pour 5 ans
ou 37,00 €/an sur 5 ans

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Garantie Revente et Services Résidence Principale, Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil, Assurance Mobile).

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2015.

(3) Pour toute souscription avant le 22/11/2010.

(4) Pour toute souscription à compter du 22/11/2010.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Pour toute souscription avant le 24/03/2014.

(8) Pour toute souscription à compter du 24/03/2014.

8 RÉSoudre UN LITIGE

■ Service Relations Clientèle

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

PAR COURRIER :

Caisse d'Épargne
Service Relations Clientèle
L'Arénas, 455 Promenade des Anglais
CS 3297 - 06205 Nice Cedex 3

PAR INTERNET : www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

PAR TÉLÉPHONE : 09 69 36 27 38⁽²⁾

■ Service Médiation du réseau Caisse d'Épargne

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne
BP 5507 - 83097 Toulon Cedex

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

■ Médiateur de l'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi gratuitement par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, exécution des ordres (délais, contenu), problèmes de tenue de compte titres,...)⁽³⁾.

Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

■ Plate-Forme Natixis Paiements de traitement des fraudes sur cartes bancaires et le traitement des alertes

PAR TÉLÉPHONE : 09 69 36 83 38⁽²⁾

⁽¹⁾ Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

⁽²⁾ Appel non surtaxé, prix d'un appel depuis un poste fixe en France métropolitaine.

⁽³⁾ Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽⁴⁾.

⁽⁴⁾ Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

9 NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Epargne.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39⁽²⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽²⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

(1) Numéro cristal concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.



CAISSE D'EPARGNE
COTE D'AZUR

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 395.033.520 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.- EdEp : 08.2015.19567



S831-4